Les Artistes Visuels
de Sherbrooke

Procès-verbal
Première assemblée générale annuelle
Les Artistes Visuels de Sherbrooke
26 novembre 2023 - 9h00
Endroit : Centre Julien-Ducharme
1671, chemin Duplessis, local 240

Étaient présent(e)s: Lise Dupuis, Jocelyne Tétreault, Manon Duquette, Lise Gilbert, Jocelyne Fournier, Berthin Binette, Kathleen Loignon, Karol Vallée, Geneviève Lamarche, Suzanne Loubier, Loraine Regaudie, Isabelle Ferland, Noémie Séguin, Suzanne St-Pierre, Thérèse Lortie, Anne Bergeron, Guy Labbé, Cloé Gendron, Jean-Guy Duquette, Gille Goneau, Luc Arsenault, Joannie Langlois, Michel Desjardins, Charles Spooner, Marie-Josée Henri, Manon Boudreault, Stessy Chenail, Marie-Ève Plante, Isabelle Huard, Tahar Dhaoui, Claire Bureau, Pierre Quirion, Pierre Elliott Matte et Dany Poulin.

1. **Ouverture de l'Assemblée**
   Mot de bienvenue par Manon Duquette, présidente du CA.

2. **Vérification des présences et du quorum**
   Nous sommes 34 membres présents alors, il y a un quorum.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
   L'ordre du jour est accepté tel que rédigé mais le point Varia demeure ouvert.
   Proposé par Karol Vallée et secondé par Marie-Ève Plante.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 31/10/2022 et de l'AGA spéciale du 30/04/2023.**
   Les procès-verbaux sont acceptés tels que rédigés.
   Proposé par Suzanne St-Pierre et secondé par Loraine Regaudie.

5. **Rapport des activités de la dernière année.**
   a) **Rapport de la présidence:**
   Manon Duquette présente les membres du CA qui sont présents. Elle relate ensuite les principaux événements de l'année 2022-2023:
   - Déjeuner pour honorer Claude Champagne qui fut un membre fondateur;
   - Piratage du site web de l'APAS;
   - Intégration de l'application Zeffy pour les inscriptions, renouvellements, etc.;
   - Changement de nom pour Les Artistes Visuels de Sherbrooke, de logo et modifications des règlements généraux;
   - Réunion spéciale des membres en avril pour adopter ces changements;
   - Création d'un nouveau site web avec page personnelle pour les membres;

- Création d'une infolettre;
- La fin du programme Expose pour la cause;
- L'adaptation de AVS à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels;
- Le calendrier pour l'acceptation des nouveaux membres (Janvier, avril, juillet et octobre);
- Le sondage envoyé aux membres en octobre.

Elle termine par lire les noms des 31 nouveaux membres qui se sont joints à nous au courant de l'année et elle leur souhaite une cordiale bienvenue.
Michel Desjardins demande combien n'ont pas renouvelé leur adhésion et si c'était des nouveaux de l'an passé? Lise Gilbert explique que 15 n'ont pas renouvelé pour diverses raisons personnelles et pas seulement que des membres récents.

b) Rapport de la trésorerie:

Le rapport financier a été envoyé aux membres pour consultation une semaine avant la réunion. Lise Gilbert donne des explications concernant le montant élevé de frais pour Square qui résulte des nombreuses ventes qui ont été enregistrées. Elle souligne également que nous avons versé un montant de 635 $ à Moisson Estrie qui était notre organisme de charité dans le défunt programme Expose pour la cause.
Le rapport financier est accepté tel que produit. Proposé par Charles Spooner et secondé par Jocelyne Fournier.

c) Rapport des administrateurs:

Dany Poulin - Événements:

Dany nous rappelle les expositions organisées par AVS: Viens jouer De'Art en mars; le Pavillon Armand Nadeau et le Parvis, en juin; la Bibliothèque de mai à août; Cap sur ton Centro en juillet; Winds'Art en août et la Boutique d'Arts visuels d'avril à fin octobre 2023.
Quelques informations ont été apportées concernant la boutique qui est la propriété de Pascal Baldini.

Durant les périodes d'expositions, il y a eu 36 artistes qui y ont exposé et ont vendu 57 oeuvres. Les +/- 900 visiteurs qui sont passés ont laissé 332 coups de cœur et chacun des artistes en a reçu. Dany explique que les artistes de AVS auront toujours leur place pour exposer à la boutique mais que d'autres artistes seront aussi invités.

Kathleen qui a organisé l'exposition à la bibliothèque Éva Sénécal ajoute qu'on ne sait pas combien de visiteurs ont vu les œuvres exposées. Cependant, elle dit qu'elle avait préparé des pamphlets pour chacun des artistes exposants et qu'elle a dû en réimprimer. Une seule vente à été réalisée en privé mais c'est la visibilité qui était le but car on sait que la bibliothèque n'autorise pas les ventes.

Il a été confirmé que les expositions Viens Jouer De'Art, Le Parvis, la bibliothèque et Winds'Art sont au programme pour 2024.

Manon revient pour informer que l'un des deux certificats de 100$ offerts par AVS (applicable sur l'œuvre de nos artistes) pour les personnes qui ont laissé des coups de coeur à la boutique est Ève Courtois. Celle-ci a choisi une œuvre de Pascal Baldini. L'autre certificat n'a pas été réclamé mais Simon Trépanier a jusqu'au 1er septembre 2024 pour le faire.

Karol Vallée demande si le choix de l'œuvre s'est fait parmi celles exposées dans la boutique? Non, Mme Courtois (devenue membre par la suite) a d'abord choisi un artiste parmi les pages personnelles sur notre site web et par la suite c'est Pascal qui a pris contact avec elle.

Il y a également eu le tirage d'un certificat cadeau de 300$ lors de l'événement Winds'Art. Ce montant était aussi applicable sur l'œuvre d'un artiste de AVS. La gagnante est Gisèle N. Carrier et son choix s'est porté sur une œuvre de Pascal Baldini et une de Dany Poulin.

Des félicitations sont faites à Lise Gilbert pour avoir remporté le concours organisé par La Poudrière avant l'événement. Sa toile a pour titre « Souvenirs, autre temps » et représente La Poudrière.

Kathleen Loignon - Formation:
Kathleen nous parle des projets de formation que nous comptons mettre sur pied au cours des prochains mois. Entre autres concernant: les réseaux sociaux et internet, les outils de l'artiste, l'impôt et l'artiste, déterminer le prix des œuvres, les droits d'auteur, l'entreprenariat, les compétences artistiques.

Plusieurs projets sont sur la planche à dessin: un volet développement des compétences, un volet de médiation culturel offert à la population sous forme d'atelier par des membres de AVS.

- Karol Vallée mentionne qu'il est difficile de se vendre pour un artiste.
- Noémie Séguin demande si on peut demander un sujet d'atelier qui nous intéresse? La réponse est oui.
- Jocelyne Fournier demande si l'AVS pourrait suggérer les meilleures offres de formations de d'autres organismes? Manon signale qu'elle met sur la page FB du Groupe privé, les offres intéressantes.
- Thérèse Lortie trouve que c'est très difficile de suivre quand on a pas d'habileté en informatique et Jocelyne Tétreault demande si l'AVS pourrait lui suggérer le meilleur outil (ordi ou tablette)?. Kathleen dit que ça pourrait être un sujet pour un atelier.
- Loraine Regaudie demande si les ateliers seront payants? Kathleen dit que oui mais que le prix dépendra de la formation et du formateur.

Paul Morissette - Développement et vice-président par intérim:

Kathleen nous livre le rapport de Paul qui est en convalescence:
Un plan de développement échelonné sur quelques années a été déposé en mars 2023 sur la table du conseil d'administration. Ce développement a pour but que AVS devienne une incontournable association d'artistes qui verra à aider ses membres à s'épanouir et d'autre part faire rayonner davantage les arts visuels à Sherbrooke et dans toute la région. Ce plan décrit des axes de développement qui ont été en partie acceptés par le Conseil d'administration:

1. **Actualisation** de l'identité corporative du groupe (fait en 2023).
2. **Détermination** des catégories de membres. Les catégories actuelles ont été conservées mais nous avons ajouté les membres corporatifs ou partenaires.
3. **Création** d'un comité indépendant pour la sélection des membres. Celui-ci se réunira 4 fois par an (janvier, avril, juillet et octobre) pour étudier les demandes de nouveaux membres.
4. **La bonification** de l'offre de service aux membres par des expositions régulières et mieux structurées afin de créer des attentes auprès de notre clientèle.
    - L'invitation est faite aux membres de continuer à exposer à la boutique d'arts visuels du 109 rue Frontenac qui est un endroit touristiquement intéressant. Ce service est déjà en opération et cependant, n'est pas géré par l'AVS.

    - Nous comptons ouvrir des centres d'exposition permanents dans des édifices à appartements de luxe comme le 1280, rue Émile Zola que plusieurs connaissent bien. Nous comptons ouvrir 5 ou 6 places de ce genre. Nous avons commencé des négociations avec les propriétaires à ce sujet.

    - Les formations pour les membres les feront avancer dans la pratique de leur art. Les formations à la population par des membres de l'AVS feront connaître davantage les arts visuels à Sherbrooke. Beaucoup de travail reste à faire avant la mise en place de ces formations.

5. **La communication stratégique**: Paul désire mettre à profit son expertise en communication publicitaire pour les membres. Il faudra être plus agressif au niveau de la publicité sur les réseaux sociaux, les médias et nous avons commencé à revoir le système d'identification de notre association.
   Plusieurs idées sont en développement: une galerie d'exposition permanente, une école d'art, un symposium des arts à Sherbrooke, un concours régional en Arts visuels, une exposition vente au Carrefour de l'Estrie et des expositions itinérantes.

6. **Le financement:** Nous désirons établir dès cette année un programme de commandites. Pour ce faire, il est impératif que l'AVS prépare une organisation de ses événements qui pourrait être "vendable" à des commanditaires potentiels.

7. **Votre participation:** nous aimerions pouvoir compter sur vous afin de nous donner un coup de main à l'occasion, un peu de votre temps, de vos efforts afin de faire avancer la cause de notre groupe.

À partir de janvier 2024, on pourra compter sur un nouveau partenaire, **Art Magazine** qui offrira un escompte de 10% à tous les artistes membres de l'AVS lors de l'achat d'un espace de visibilité dans Art Magazine.

- Jocelyne Tétreault demande si on peut savoir quels sont les critères pour l'acceptation des nouveaux membres? Kathleen explique qu'il y a des critères avec des points attribués. L'exercice est fait sérieusement et s'applique seulement pour les nouveaux membres.
- Jocelyne Fournier demande si l'AVS peut faire des rappels pour les dates d'inscriptions aux expositions? Manon dit que le calendrier des expositions sera bientôt disponible sur l'espace Membre du site web.
- Dany Poulin rappelle que le coût pour exposer à la boutique demeure le même et que la boutique ne prend aucun pourcentage sur les ventes. Lise Dupuis demande une main d' applaudissements pour remercier la générosité des propriétaires envers les artistes.
- Manon parle d'un immeuble d'appartements de luxe qui est dans la mire de l'AVS. Il y a 4 étages et il y aurait possibilité d'exposer à chacun des étages.
- Jocelyne Tétreault demande s'il faudra payer pour exposer dans ces endroits? Manon dit que oui mais que le prix reste à déterminer. Elle rappelle que tous ces beaux projets ne seront pas tous réalisés dans un mois. Ce sont des projets à long terme et nous aurons besoin de porteurs de dossier pour nous aider. Ceux-ci seront épaulés par les membres du CA.
- Karol Vallée suggère que les artistes qui exposeront dans les beaux immeubles puissent laisser leurs cartes d'affaires pour que d'éventuels clients puissent les joindre.
- Berthin Binette dit qu'il aime beaucoup notre logo et que les membres seront fiers de ce qui s'en vient.
- Michel Desjardins dit qu'il a porté le dossier de Viens jouer De'Art l'an passé et le fera encore cette année. Il parle de la fierté qu'il ressent en travaillant pour les membres et encourage ceux-ci à se porter volontaire pour prendre un dossier.
- Manon Boudreault raconte qu'elle a eu une offre qu'elle a dû refuser pour exposer lors d'une convention. Elle a donné l'idée à Paul Morissette de l'utiliser pour notre association. Elle parle aussi de l'église de Bon Secours comme lieu d'exposition très intéressant.
- Jocelyne Fournier dit que les conventions de médecins sont des clientèles de choix.
- Berthin Binette demande si nous avons une liste d'artistes formateurs? Kathleen répond qu'elle a plusieurs noms et qu'elle fera un appel à tous au besoin.

Geneviève Lamarche - Réseaux sociaux:
Geneviève nous livre des statistiques encourageantes sur nos réseaux sociaux: 2025 abonnés sur Facebook et 503 sur Instagram.

Elle indique qu'en février 2023, il y a eut 76 participations à L'Estrie de concours et l'œuvre choisie est celle de Pascal Baldini. En mai, il y a eu 69 participations et cette fois, c'est l'œuvre de Dany Poulin qui a été choisie. L'organisme qui avait créé ce concours a décidé d'y mettre fin.

6. Ratification des faits et gestes du CA

La secrétaire fait la lecture du rapport signé par la présidente et la trésorière. Le rapport est accepté tel que lu par une proposition de Charles Spooner secondé par Michel Desjardins.

7. Amendement aux articles des règlements généraux.

Les membres ont reçu le document pour consultation un mois avant l'AGA.
Claire Bureau demande si elle a bien compris que le document parlent uniquement des articles à modifier. On lui confirme que c'est le cas.

Elle a relevé les points suivants:

- *Article 1.1: Dénomination sociale:*
  La phrase (...) ci-après nommée AVS pour alléger le texte. Mais partout on continue à parler de la corporation.
- *Article 2.1: Catégories de membres:*
  Laquelle des 3 catégories de membres a le droit de voter? Seul le membre corporatif n'a pas le droit de voter.
- *Article 2.2: Conditions d'admissibilité:*
  Pourquoi on a changé (...) chaque membre **doit** pour "**devrait**" participer à au moins une activité annuelle? Lise Gilbert explique qu'auparavant il y avait une réunion par mois pour tous les membres et des expositions. Maintenant, il y a une seule réunion par année et le membre qui a payé sa cotisation est libre de participer ou non. Pas de changement à faire.
- *Article 2.3: Contribution annuelle:*
  a) On devrait mettre cotisation au lieu de contribution puisque c'est le mot "cotisation" qui est utilisé 4 fois dans le texte de cet article.
  b) Il faudrait aussi définir le calendrier d'admission (janvier, avril, juillet et octobre).
- *Article 3.4: Quorum:*
  Est-ce qu'on a le droit d'abolir le quorum du tiers des membres présents pour l'assemblée générale?
  - Claire Bureau pense que ce n'est pas une bonne idée. Lise Gilbert répond que plus nous sommes nombreux et plus le quorum est difficile à atteindre. Par exemple, si ce n'était pas des nouveaux membres présents aujourd'hui, nous n'aurions pas le quorum.
  - Manon Boudreault suggère que nous pourrions faire la réunion en ligne pour avoir plus de monde mais n'est pas convaincue que ce soit une bonne idée.
  - Noémie Séguin demande si on a le droit de diminuer à ¼ des membres présents ou de décider d'un nombre fixe?

- Lise Gilbert dit que selon le document de gouvernance des OBNL, on a le droit d'abolir le quorum.
- Jocelyne Tétreault pense que les membres qui font l'effort de se présenter devraient avoir le droit de prendre des décisions même s'il n'y a pas de quorum.
- Noémie Séguin suggère qu'on prenne un vote à main levée.
- Le résultat du vote est le suivant:
    a) 2 en faveur de conserver un quorum à ⅓ des membres
    b) 0 en faveur de conserver un quorum à ¼ des membres
    c) 23 en faveur d'abolir le quorum

  Il y a eu 9 abstentions. Le quorum sera donc aboli.

- *Article 3.6 - Ordre du jour:*
  Claire Bureau remarque qu'il y a plusieurs points qui sont supprimés et des points changent de numéros. Lise Gilbert explique que nous voulions alléger l'ordre du jour et qu'une fois modifiés, chaque point prendra sa place et la lecture de l'ordre du jour sera plus simple.

- *Article 4.6 - Le conseil d'administration - Vote:*
  Claire Bureau suggère d'intercaler la mention: sauf pour l'article 4.7 dans cet article pour plus de cohérence.

Après un rappel des corrections suggérées, il est proposé par Jocelyne Tétreault et secondé par Loraine Regaudie que les modifications aux règlements généraux sont acceptées avec les corrections demandées.

8. Projections pour la prochaine année:

Manon Duquette annonce que le renouvellement annuel pour 2024-2025 passera de 40$ à 50$ pour les résidents de Sherbrooke et de 50$ à 60$ pour les non résidents.
Cette augmentation est nécessaire afin de réaliser les projets à venir, tels que: publicité, entreposage des cimaises, achat de systèmes d'accrochage pour exposer dans les immeubles de luxe, achat de podiums pour les sculptures, etc.

9. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection:

Karol Vallée est le président d'élection et Lise Dupuis est la secrétaire d'élection.

10. Rapport du comité de nomination:

- Le conseil d'administration compte actuellement 9 sièges.
- Les membres du CA ont décidé de diminuer le nombre d'administrateurs à 6 personnes.
- Les postes des administrateurs sortants et démissionnaires sont ceux de Dany Poulin, Geneviève Lamarche et Pascal Baldini, sont abolis.
- Donc, les seuls postes sortants ou à renouveler sont ceux tenus par Lise Gilbert, trésorière et Kathleen Loignon, administratrice aux événements.

11. Élections des administrateurs:

Le président d'élection demande si quelqu'un veut se présenter pour l'un ou l'autre de ces deux postes. Personne ne se propose.
Le président d'élection demande alors à Lise Gilbert et à Kathleen Loignon si elles désirent se représenter. Les deux acceptent et sont donc réélues à l'unanimité.

12. Instructions de la part des nouveaux directeurs du CA.

Manon Duquette remercie les administrateurs sortants, Dany Poulin et Geneviève Lamarche ainsi que le vice-président démissionnaire, Pascal Baldini.
Elle souhaite ensuite la bienvenue aux deux administratrices ré-élues.

Voici le nouveau CA:
Présidente - Manon Duquette
Vice-président - Paul Morissette
Trésorière - Lise Gilbert
Secrétaire - Lise Dupuis
Administrateur - Formation: Nicole Gilbert
Administrateur - Appel de dossier et Formation: Kathleen Loignon

Il est proposé qu'étant donné que Pascal Baldini a démissionné du CA, son nom soit enlevé de la liste des signataires au compte chez Desjardins.
Il est proposé que Manon Duquette, Lise Gilbert et Lise Dupuis soient les trois signataires du compte chez Desjardins car celui-ci demande toujours deux signatures sur trois.

Propositions acceptées par Anne Bergeron et secondées par Luc Arsenault

Il est proposé que Kathleen Loignon soit autorisée à représenter Les Artistes Visuels de Sherbrooke lors des communications avec la Ville de Sherbrooke.

Proposition acceptée par Manon Boudreau et secondée par Michel Desjardins.

13. Varia:

Aucun sujet à discuter.

14. Levée de l'assemblée:

Levée de l'assemblée à 11h14
Proposée par Manon Boudreault et secondée par Michel Desjardins.

Rédigé par Lise Dupuis
Présidente Manon Duquette